

Le pouvoir de l'humanité

XXXIV^e Conférence internationale
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
28-31 octobre 2024, Genève

Préparez votre participation : **Guide à l'intention des États**

La XXXIV^e Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Conférence internationale) aura lieu en octobre 2024 et, bien que cette date puisse sembler lointaine, les travaux préparatoires doivent commencer dès maintenant si l'on veut faire en sorte que la Conférence soit un succès.

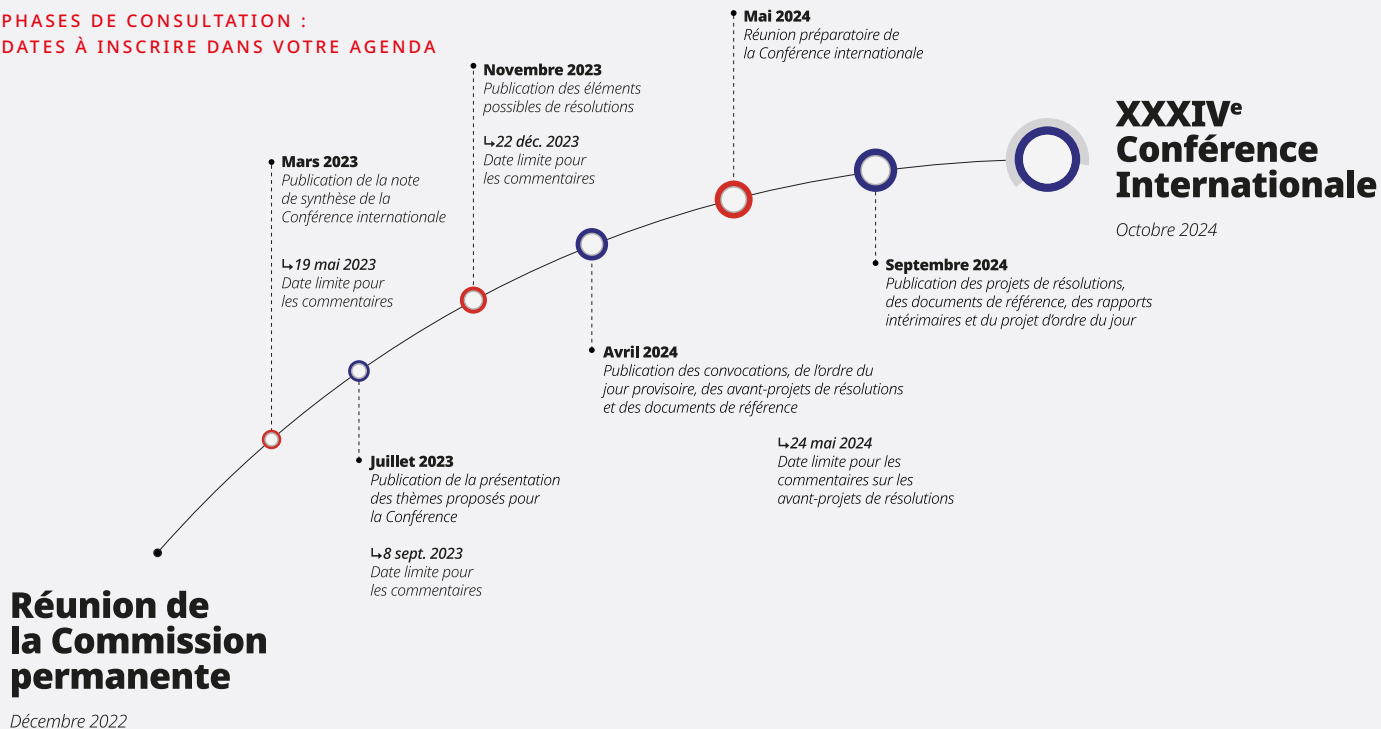
Événement majeur du calendrier humanitaire, la Conférence internationale rassemble les composantes du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Mouvement) et les États parties aux Conventions de Genève pour débattre de questions humanitaires d'importance mondiale. Le Mouvement – l'un des plus grands réseaux humanitaires au monde – est composé des Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Sociétés nationales), du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et de la Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale). Votre pays étant partie aux Conventions de Genève, votre gouvernement est membre de la Conférence internationale. Vous avez dès lors un rôle crucial à jouer au sein de cette plateforme mondiale de premier plan en faisant connaître et en soutenant les activités humanitaires menées par le Mouvement, ainsi qu'en prenant des engagements communs sur les priorités humanitaires.

Ce guide pratique vous donne les dates clés à inscrire dans votre agenda et explique les étapes de la phase préparatoire. Il contient aussi des conseils pour vous aider à préparer au mieux la Conférence et y participer pleinement.

EXPRIMEZ-VOUS

La Conférence internationale aboutit aux meilleurs résultats lorsque chacun a la possibilité d'apporter sa contribution. Les organisateurs procèdent donc bien à l'avance à une vaste consultation pour s'assurer que tous les commentaires des membres sont pris en considération. C'est l'occasion pour votre pays de soulever des questions humanitaires essentielles afin qu'elles soient traitées à la Conférence et de faire entendre sa voix tout au long du processus de consultation.

PHASES DE CONSULTATION :
DATES À INSCRIRE DANS VOTRE AGENDA



Outre les dates clés ci-dessus, vous aurez la possibilité de dialoguer et d'échanger des avis avec les autres membres de la Conférence à l'occasion de divers webinaires, séances d'information et réunions qui se tiendront d'ici à octobre 2024.

PRINCIPALES CONSULTATIONS ET RÉUNIONS

SÉANCES D'INFORMATION À L'INTENTION DES REPRÉSENTANTS DES ÉTATS

Ces séances permettent aux organisateurs de communiquer des informations sur la Conférence internationale, et aux participants de leur poser des questions et d'échanger des vues sur des sujets liés à la Conférence.

RÉUNIONS DE GROUPE BILATÉRALES ET RÉGIONALES

Ces réunions entre les États, les Sociétés nationales et les organisateurs sont une composante importante du processus de préparation, car elles permettent des discussions détaillées et ciblées.

RÉUNION PRÉPARATOIRE AVEC LES ÉTATS ET LES SOCIÉTÉS NATIONALES

Cette réunion a généralement lieu environ cinq mois avant la Conférence. Elle permet aux États et aux Sociétés nationales d'examiner les avant-projets de résolutions avant le début de la Conférence.

Les résolutions sont les décisions officielles de la Conférence internationale. Elles constituent des engagements clairs de la part des membres de la Conférence.

Vous serez consultés sur les projets de résolutions dans les mois précédant la Conférence, selon le calendrier prévu. Vous aurez l'occasion de les commenter à plusieurs reprises au cours de leur élaboration, puis de contribuer au processus de rédaction et de négociation en tant que membre du Comité de rédaction pendant la Conférence elle-même.

À la Conférence, le Comité de rédaction a pour tâche de négocier et de finaliser le texte des projets de résolutions, qui seront ensuite soumis à la Conférence pour adoption lors de sa dernière séance plénière. Les résolutions devraient idéalement être adoptées par consensus, mais si cela se révèle impossible, elles peuvent être adoptées à la majorité des membres présents et votants.

EN CONTRIBUANT À L'ÉLABORATION, À L'ADOPTION ET À LA MISE EN ŒUVRE DES RÉOLUTIONS, VOUS POUVEZ :

- accroître la sensibilisation et le soutien à l'action humanitaire du Mouvement ;
- créer des opportunités de dialogue sur des questions humanitaires importantes ;
- participer à la conclusion d'accords sur de nouvelles politiques, législations et réglementations.

COMMENT CONTRIBUER AUX RÉOLUTIONS

- Présentez la position développée par votre pays sur une question donnée en fonction de son expérience nationale.
- Formulez des observations sur les résolutions dans le cadre du processus de consultation.
- Demandez à la Société nationale de votre pays comment vous pouvez soutenir la mise en œuvre des résolutions.
- Efforcez-vous de comprendre les facteurs qui s'opposent à la réalisation de progrès et la manière de surmonter ces obstacles.
- Fournissez des informations à jour et un rapport sur la manière dont les résolutions sont mises en œuvre dans votre pays.

Ces engagements humanitaires, pris à titre volontaire et juridiquement non contraignants, expriment une volonté d'agir. Ils sont des outils diplomatiques puissants qui peuvent être utilisés pour entamer ou poursuivre le dialogue sur différentes questions humanitaires.

Les États et les Sociétés nationales sont encouragés à prendre des engagements conjoints de sorte à favoriser le dialogue et la coopération sur des questions d'intérêt commun, ce qui peut ensuite donner lieu à une action humanitaire mesurable. Ce dialogue et cette coopération peuvent débuter avant la Conférence et se poursuivre longtemps après. Les États et les Sociétés nationales peuvent aussi œuvrer ensemble à la mise en œuvre d'un engagement dans leur pays et examiner ensemble les progrès réalisés.

EN SOUMETTANT UN ENGAGEMENT OU EN DEVENANT SIGNATAIRE D'UN ENGAGEMENT OUVERT, VOUS POUVEZ :

- répondre à des préoccupations humanitaires importantes dans votre pays ;
- établir un plan pour déployer une action humanitaire mesurable dans votre pays ;
- nouer des partenariats avec les composantes du Mouvement et d'autres organisations humanitaires ;
- mettre en place des plans, des actions et des engagements conjoints avec des partenaires humanitaires.

COMMENT CONTRIBUER AUX ENGAGEMENTS

- Identifiez et énoncez clairement la question spécifique que votre État souhaite traiter.
- Ouvrez le dialogue avec votre Société nationale ou d'autres parties prenantes aussitôt que possible.
- Soumettez des engagements spécifiques à titre individuel ou collectif, ou signez des engagements ouverts.
- Continuez à sensibiliser l'opinion et ralliez des partenaires à votre cause.

SUGGESTIONS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Nous avons présenté ici les deux principaux types de résultats de la Conférence, mais si vous souhaitez en proposer d'autres, nous serons heureux de recueillir vos suggestions. N'hésitez pas à écrire aux organisateurs de la Conférence à l'adresse conferences@rcrcconference.org pour poser vos questions, demander de l'aide ou nous faire part de vos idées. Vous trouverez des informations générales sur le site web www.rcrcconference.org/fr.